

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune de : **MARCLOPT**
Séance du : **10 MARS 2026**

Nombre de conseillers

- en exercice	13
- présents	13
- votants	13
- absents	0
- exclus	

Date de convocation :

25/02/2026

Date d'affichage :

25/02/2026

Objet

**7.5 SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS**

L'an deux mille vingt-six, le dix mars, et à vingt heure trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil, sous la présidence de MME EYRAUD Catherine.

Étaient présents : Raphaël DOITRAND, Bernard BRUN, Emmanuel OULION Bernadette AGOSTINI Eric HERRGOTT, Sandrine PERRET, Stéphane BAROU, Pierre SAUZET, Gaëlle LACHAND, Bruno REY, Dominique PONTONNIER, Valérie GAUDIN

Absents :

Secrétaire de séance : Bernadette AGOSTINI

Madame le Maire propose de reconduire les mêmes montants que l'année dernière à savoir 100€ par association.

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité, d'octroyer les subventions annuelles aux associations suivantes :

- Comité des Fêtes :	100 €
- Tennis ATM :	100 €
- FNACA :	100 €
- Club Amitié :	100 €
- Miss en forme:	100 €
- Sou des Ecoles :	100 €
- Fourchettes et vieux pistons	100 €

Le secrétaire de séance
Mme AGOSTINI Bernadette

Certifié conforme,
Fait à Marclopt,
LE 11/03/2026
Le Maire,
Catherine EYRAUD



Ont signé au registre Mme le Maire et le secrétaire de séance.
Publié sur le site internet le 16/03/2026